

Cote du document: EC/89  
Date: 20 novembre 2015  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

## Procès-verbal de la quatre-vingt-neuvième session du Comité de l'évaluation

### Note aux membres du Comité de l'évaluation

#### Responsables:

#### Questions techniques:

Oscar A. Garcia  
Directeur du Bureau indépendant  
de l'évaluation du FIDA  
téléphone: +39 06 5459 2274  
courriel: o.garcia@ifad.org

#### Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés  
Responsable du Bureau  
des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2092  
courriel: gb\_office@ifad.org

## Procès-verbal de la quatre-vingt-neuvième session du Comité de l'évaluation

1. Le présent procès-verbal rend compte des délibérations du Comité de l'évaluation à sa quatre-vingt-neuvième session, tenue le 9 octobre 2015.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la session

2. Y ont participé les membres du Comité représentant l'Inde (président), l'Égypte, la France, l'Indonésie, le Mexique, la Norvège, les Pays-Bas et la Suisse. La Chine y a assisté en qualité d'observateur. Au Comité se sont joints le responsable du Département gestion des programmes (PMD); l'administrateur principal de portefeuille, PMD; le Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE); le Secrétaire du FIDA; le Directeur adjoint, IOE; le Vice-Président adjoint, Département de la stratégie et des savoirs (SKD); le Directeur de l'Unité du budget et du développement organisationnel; le Directeur de la Division Asie et Pacifique; le responsable de la Division Afrique orientale et australe; et d'autres membres du personnel du FIDA. S'est en outre joint au Comité M. Mafizur Rahman, conseiller économique et Représentant permanent suppléant de la République populaire du Bangladesh auprès du FIDA, pour les délibérations sur l'évaluation du programme de pays (EPP) pour le Bangladesh.

Point 2 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour

3. Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour provisoire: i) ouverture de la session; ii) adoption de l'ordre du jour; iii) révision du procès-verbal de la quatre-vingt-huitième session du Comité de l'évaluation; iv) programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2016 et plan indicatif pour 2017-2018 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; v) évaluation du programme de pays pour le Bangladesh; vi) synthèse d'évaluations sur l'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones; vii) évaluation de la performance du Projet d'appui au Plan stratégique de transformation de l'agriculture au Rwanda; viii) ordre du jour provisoire du Comité de l'évaluation pour 2016; et ix) questions diverses.
4. Le président propose, pour gagner du temps, de modifier l'ordre des points de l'ordre du jour et de déplacer le point relatif à l'ordre du jour provisoire du Comité de l'évaluation pour 2016, qui deviendrait le point v).
5. L'ordre du jour provisoire est modifié pour inclure, sous la rubrique Questions diverses, les points suivants: a) sur proposition du Directeur d'IOE, session informelle conjointe du Comité de l'évaluation et du Comité des programmes de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) consacrée à l'examen du rapport de synthèse d'évaluations sur le développement pastoral; b) méthode suivie par le Comité de l'évaluation pour communiquer des informations au Conseil d'administration; et c) sur proposition de la Norvège, possibilité de tenue d'un séminaire informel pour permettre au Comité de l'évaluation et au Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) d'examiner les conclusions préliminaires d'IOE à propos de l'évaluation du SAFP.
6. Le Comité adopte l'ordre du jour contenu dans le document EC 2015/89/W.P.1, dûment amendé pour prendre en compte la modification de l'ordre des points inscrits et inclure trois points supplémentaires au titre des Questions diverses (à diffuser sous la cote EC 2015/88/W.P.1/Rev.1).

Point 3 de l'ordre du jour: Révision du procès-verbal de la quatre-vingt-huitième session du Comité de l'évaluation

7. Le Comité de l'évaluation entérine la version révisée du procès-verbal de sa quatre-vingt-huitième session, et certains de ses membres soulignent la nécessité, pour le Comité, d'examiner les moyens par lesquels ses modalités de communication d'information pourraient être encore améliorées.

Point 4 de l'ordre du jour: Programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2016 et plan indicatif pour 2017-2018 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

8. Le Comité accueille avec intérêt le programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2016 et le plan indicatif pour 2017-2018 d'IOE, figurant dans le document EC/2015/88/W.P.3, qu'il considère comme un excellent document préparé dans l'esprit des objectifs de la dixième reconstitution des ressources du FIDA. Le Comité note que les délibérations et les observations formulées par le Comité de l'évaluation, le Comité d'audit et le Conseil d'administration lors de leurs précédentes sessions ont été prises en compte dans la finalisation du document. Les membres félicitent également le Directeur d'IOE pour avoir préparé une vue d'ensemble comparative succincte, mettant en lumière les principaux changements intervenus entre la version actuelle du document sur le programme de travail et budget pour 2016 et l'aperçu général précédemment soumis au Comité de l'évaluation au mois de juin. Ils demandent à IOE de communiquer ce type de vue d'ensemble aux membres du Comité, à l'avenir, avant les sessions.
9. Les membres prennent également note des nouveaux aspects intégrés au programme de travail et budget axé sur les résultats, et notamment: les énoncés de vision et de mission; un nouveau rapport de synthèse d'évaluations sur l'égalité entre les sexes, qui sera préparé conjointement par les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome; et un changement dans la date de présentation des rapports: celui portant sur les réalisations de 2015 sera soumis à la mi-septembre plutôt qu'à la fin mai, et celui relatif à l'utilisation du budget 2015 sera reporté de la mi-avril à la mi-septembre. Le Comité note que le nouveau document utilise un taux de change révisé (1 USD = 0,87 EUR au lieu de 1 USD = 0,86 EUR), et que le projet de budget 2016 s'élève actuellement à 5 669 419 USD, reflétant une baisse nominale de 6,6% et une augmentation réelle de 1,4% par rapport au budget 2015.
10. Les membres examinent les modifications apportées aux projections financières relatives à l'utilisation du budget 2015, et demandent des éclaircissements sur la différence entre l'augmentation réelle et la baisse nominale dans le budget 2016. IOE indique que le taux de change est l'un des facteurs et que l'augmentation a pour principaux facteurs la synthèse supplémentaire sur l'égalité entre les sexes et la nécessité de prévoir les dépenses de recrutement liées au remplacement de l'un des membres du cadre organique qui quittera IOE au premier trimestre de 2016.
11. Le Comité apprécie les indicateurs d'efficacité et de responsabilité introduits par IOE dans le Cadre de mesure des résultats (CMR), et invite IOE à y inclure également des indicateurs d'efficience. À cet égard, IOE précise que le CMR proposé pour 2016 comprend des indicateurs pour l'évaluation de son efficience, mais qu'il les réexaminera par la suite. Le Comité se félicite aussi de l'initiative proposée par IOE concernant la tenue, en novembre 2015, d'un séminaire technique sur l'évaluation du deuxième objectif de développement durable, et suggère que toutes les grandes questions pour lesquelles un suivi serait nécessaire soient mentionnées dans le programme de travail pour 2017 et les années suivantes.
12. En réponse à une interrogation sur la préparation des rapports de synthèse d'évaluations prévus, IOE indique que trois rapports seront parachevés cette année – sur la coopération Sud-Sud, la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, et l'accès des petits exploitants agricoles aux marchés – et que trois autres sont proposés pour l'année prochaine – sur la concertation sur les politiques, la reproduction à plus grande échelle, et le travail conjoint sur l'égalité entre les sexes. La synthèse relative à la pêche et à l'aquaculture est actuellement prévue pour 2017.

13. S'agissant de la réforme du statut des consultants au FIDA, le Comité apprécie les mesures prises par la direction en vue de la définition de nouvelles directives pour les consultants, et demande des précisions sur l'effet qu'elles pourraient avoir sur l'attractivité et les services du FIDA, compte tenu de sa forte dépendance à l'égard des services de consultants. La direction indique que les nouvelles directives et le nouveau manuel ne modifient pas la politique en matière de fiscalité, et qu'il appartient toujours aux consultants de payer des impôts dans leur pays de résidence lorsque la législation en vigueur l'exige.

14. Le Comité approuve la transmission du document sur le programme de travail et budget axé sur les résultats d'IOE au Comité d'audit pour examen et au Conseil d'administration pour approbation.

Point 5 de l'ordre du jour: Ordre du jour provisoire du Comité de l'évaluation proposé pour 2016

15. Le Comité examine le document EC 2015/89/W.P.7, Ordre du jour provisoire du Comité de l'évaluation proposé pour 2016, et décide de tenir la session en juin au lieu de novembre. Après examen de tous les points pertinents, les membres demandent à IOE de leur présenter à la prochaine session du Comité, pour approbation, une version révisée de l'ordre du jour provisoire pour 2016.

Point 6 de l'ordre du jour: Évaluation du programme de pays pour la République populaire du Bangladesh

16. Le Comité de l'évaluation examine l'EPP pour le Bangladesh, telle qu'elle figure dans le document EC 2015/89/W.P.4, et se déclare satisfait du travail d'équipe mené en consultation et en collaboration entre IOE et la direction. Il note que cette EPP est la troisième concernant le Bangladesh, et les membres reconnaissent l'effort déployé par IOE pour produire un rapport clair et précieux.

17. Les membres félicitent la direction à propos des notes de performance hautement satisfaisantes obtenues pour la pertinence des projets et leur alignement sur les stratégies du gouvernement, pour l'efficacité et l'efficience du portefeuille, et notent l'impact positif des projets sur l'atténuation de la pauvreté rurale obtenue grâce à l'augmentation des revenus des ménages, l'amélioration de la production et de la productivité, l'introduction de nouvelles techniques agricoles et l'amélioration de l'accès aux marchés, ainsi que le renforcement du partenariat entre le FIDA et le Gouvernement bangladais.

18. Le Comité apprécie les efforts déployés pour intervenir et investir dans les zones où l'environnement est fragile, et l'intégration des mesures de protection de l'environnement, ainsi que l'investissement dans l'infrastructure rurale et l'égalité entre les sexes, spécifiquement pour accroître l'accès des femmes à la terre; l'approche du développement communautaire fondé sur les groupes; l'accent mis sur l'innovation; l'attribution des petits travaux d'infrastructure à des sociétés à contrat de travail collectif; et les activités dans le secteur du microcrédit et de la finance.

19. Le Comité fait part de sa préoccupation à propos d'un certain nombre de questions: nécessité de prendre en compte dans la conception d'un programme les déficits persistants en matière de crédit; garder présente à l'esprit la protection de l'environnement et l'adaptation au changement climatique comme priorités au Bangladesh; assurer un contexte porteur au secteur privé; intégrer la gestion des savoirs au programme de pays; renforcer la participation à la concertation de haut niveau sur les politiques; veiller à ce que les aspects nutritionnels soient dûment inclus dans les programmes d'investissement; et renforcer la collaboration au niveau du pays entre les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome. Le Comité prend note des éclaircissements pertinents fournis par la direction.

20. Répondant aux demandes des membres qui souhaitent un complément d'information sur la recommandation visant à renforcer le bureau de pays par la délocalisation d'un chargé de programme de pays, la direction souligne que cette question est envisagée dans une perspective institutionnelle et que, dans ce contexte, la stratégie de décentralisation est en cours d'actualisation, comme l'a demandé le Conseil d'administration.
21. Les membres invitent instamment la direction à collaborer étroitement avec le Gouvernement bangladais pour prendre des mesures correctives à propos de la maintenance insuffisante de l'infrastructure, et pour garantir la durabilité des avantages. Répondant à une question sur les grands écarts de coût par bénéficiaire entre les différents projets, IOE précise que, pour un projet éloigné, le coût moyen par personne demeure encore largement à l'intérieur de la fourchette normale.
22. Le représentant du Gouvernement bangladais participant à la réunion exprime la satisfaction de ses autorités à propos de l'EPP et demande des éclaircissements sur la manière dont il a été rendu compte des points de vue des bénéficiaires dans l'évaluation. IOE précise que toutes les EPP incluent des consultations approfondies avec les bénéficiaires et leurs groupements, par le biais de divers outils de collecte des données comme les discussions de groupe et les visites sur le terrain.
23. Pour ce qui concerne l'accord conclusif de l'EPP, le Comité note que certaines des recommandations d'IOE sont présentées dans le document sous une forme modifiée. Le Comité de l'évaluation demande des précisions supplémentaires sur le processus de préparation des accords conclusifs. La direction accepte de reformuler/modifier l'accord conclusif pour conserver les recommandations d'IOE sous leur forme originale et, en consultation avec le Gouvernement bangladais, de préciser les points de vue de la direction et du gouvernement à propos de ces recommandations.
24. Le Comité de l'évaluation félicite le FIDA et le Gouvernement bangladais pour leur forte relation de partenariat et entérine les résultats de l'évaluation et les recommandations telles qu'elles figurent dans le document de l'EPP. La direction est encouragée à suivre les recommandations de l'EPP dans ses interventions au Bangladesh.  
Point 7 de l'ordre du jour: Synthèse d'évaluations sur l'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones
25. Le Comité examine la synthèse d'évaluations sur l'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones et se félicite des conclusions du rapport de synthèse, telles qu'elles figurent dans le document EC 2015/89/W.P.5.
26. Le Comité exprime son accord avec les principaux objectifs de la synthèse d'évaluations, à savoir le recensement des enseignements tirés et des bonnes pratiques, et avec les recommandations relatives à l'engagement futur du FIDA aux côtés des peuples autochtones. Les membres félicitent la direction du FIDA pour le rôle dynamique et précurseur qu'elle joue en portant sur le devant de la scène les problèmes de développement concernant les peuples autochtones et en intégrant systématiquement ces questions dans ses stratégies et ses directives.
27. Le Comité prend note, pour l'en féliciter, de la politique du FIDA consistant à "faire du bien", différente de celle des autres institutions financières internationales (IFI) qui consiste à "ne pas nuire"; du principe du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause pour garantir que toutes les préoccupations des peuples autochtones sont prises en considération; du fait que cette politique est alignée sur le mandat des Nations Unies; et des efforts déployés pour faire participer les peuples autochtones aux plateformes et initiatives institutionnelles du FIDA. Dans le même ordre d'idées, les membres saluent l'initiative de la direction visant à élaborer une "note d'instructions pratiques" sur le principe du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause afin qu'il puisse devenir effectivement opérationnel.

28. À propos du réexamen des objectifs du Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones, la direction indique que l'optique principale devrait être d'assurer un financement stable pour l'engagement aux côtés des peuples autochtones, qui a été jusqu'ici dépendant des dons. Le Comité souhaite comprendre les mesures que prend le FIDA pour assurer la durabilité des interventions aux côtés des peuples autochtones, et insiste sur la nécessité de faire en sorte que les bons progrès réalisés au niveau mondial soient reproduits au niveau national, en établissant des liens entre les projets du Mécanisme et du FIDA.
29. Le Comité appuie les conclusions du rapport et demande à IOE de lui fournir un complément d'information sur le degré de réussite du FIDA par rapport aux conclusions des études d'évaluation d'autres IFI.
30. La direction assure au Comité que des efforts sont en cours pour assurer un financement stable destiné aux activités aux côtés des peuples autochtones, par l'étude plusieurs options, par exemple le transfert du Mécanisme aux organisations des peuples autochtones elles-mêmes en vue d'une mobilisation directe des ressources, et l'établissement de liaisons avec des organisations partageant la même opinion sur le financement spécifiquement affecté.

Point 8 de l'ordre du jour: Évaluation de la performance du Projet d'appui au Plan stratégique de transformation de l'agriculture (PAPSTA) au Rwanda

31. Le Comité examine l'évaluation de la performance du Projet d'appui au Plan stratégique de transformation de l'agriculture (PAPSTA), figurant dans le document EC 2015/88/W.P.6, et se félicite de la qualité du travail effectué par IOE dans la réalisation d'une évaluation honnête et équilibrée, et dans la compilation du document.
32. Le Comité félicite la direction du FIDA et le directeur de pays pour la bonne performance du PAPSTA, observe que les notes attribuées par PMD et IOE sont très proches sur l'ensemble des critères et reconnaît en même temps l'environnement propice offert par les systèmes gouvernementaux au Rwanda.
33. Le Comité relève aussi la question de la durabilité, spécialement pour les petits agriculteurs ayant rejoint le projet au cours de sa dernière année d'exécution et pour les coopératives, ainsi que l'absence d'une solide organisation paysanne et la participation limitée du secteur privé.
34. Les membres expriment en outre leur appréciation pour l'investissement réalisé dans des domaines importants, comme l'irrigation et l'intégration de l'égalité entre les sexes, où d'autres donateurs n'avaient pas été en mesure d'investir, et se félicitent des innovations dans les domaines de la gestion des bassins versants, de l'utilisation de nouvelles technologies dans la gestion de l'agriculture et de l'élevage, de la participation communautaire par le biais de la création de comités locaux de gestion et de supervision, et des gains d'efficacité obtenus grâce à l'innovation que constitue l'unité unique d'exécution du projet.

Point 9 de l'ordre du jour: Questions diverses

35. Au titre des questions diverses, et au terme des délibérations sur les trois points soulevés, le Comité:
- a) accueille avec intérêt la proposition d'IOE d'organiser une session informelle conjointe du Comité de l'évaluation et du Comité des programmes de la FAO aux fins d'un partage des savoirs, au cours de laquelle seraient examinés les résultats, les enseignements et les recommandations issus du rapport de synthèse d'évaluations sur le développement pastoral; le Comité décide que cette session informelle conjointe se tiendra le 20 novembre 2015;
  - b) prend note de la proposition de la Norvège d'organiser une réunion conjointe du Comité de l'évaluation et du Groupe de travail sur le SAFP pour examiner les conclusions préliminaires d'IOE à propos de l'évaluation du SAFP du FIDA.

Prenant en compte les éclaircissements fournis par le Secrétaire du FIDA sur les points de vue exprimés par les membres du groupe de travail lors d'une réunion précédente, le Comité décide d'inviter les membres du Groupe de travail sur le SAFP à la session de mars 2016, au cours de laquelle sera examiné le rapport d'évaluation du SAFP préparé par IOE; et

- c) examine les moyens de rationaliser la procédure suivie par le Comité pour l'établissement de ses rapports, et reporte la question à la prochaine session, au cours de laquelle le Secrétaire du FIDA soumettra à son examen diverses possibilités.
36. Le président clôt les délibérations en remerciant la direction, IOE, le personnel, les interprètes et les messagers pour avoir contribué au bon déroulement de la session.